



CONTRAT VIANDE: Agneau

Mois de :

Une AMAP est une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**. La démarche a pour objet de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture biologique, celles-ci fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial: ils deviennent partenaires.

PARTIES CONTRACTANTES:

Le producteur :	Le consom'acteur :
COUTURIER Stéphane Ferme de la Blairie 49520 Chatelais Tél : 02 41 37 05 29 Email : scouturier49@gmail.com site : http://monfermiernature.fr	Nom, Prénom : Adresse : Tél : Email :

CONTENU DU CONTRAT:

Engagements du Consom'acteur

- Je m'engage à participer à la vie de l'AMAP et à la démarche actuelle: aide à l'installation des paysans producteurs lors des distributions, gestion des contrats, tâches administratives.
- Je m'engage également à donner ponctuellement des coups de mains aux producteurs.

Engagement du producteur

- Je m'engage à pratiquer l'agriculture biologique (certifiée ou non), à proposer des produits diversifiés.
- Je m'engage à produire dans la transparence et à ouvrir mon exploitation aux visites des consom'acteurs.
- Je m'engage à livrer régulièrement, aux jours et aux heures indiquées.
- Je m'engage à prévenir au plus tôt en cas d'annulation ou de report de distribution.
- Je m'engage à tenir compte des remarques faites par les consom'acteurs sur la qualité des produits.

M. Couturier propose des **agneaux Charmois** élevés selon les critères de l'agriculture biologique. La race Charmoise est une race menacée d'extinction car peu productive (pas de jumeau et petit gabarit). Néanmoins c'est une excellente qualité. Stéphane participe au maintien de la race. Ce choix est un choix de qualité et éthique en faveur de la biodiversité. Par ce contrat l'AMAP soutient cette démarche.

Conditionnement :

- **Demi-agneau:** un colis comprend (contenu indicatif) : une épaule semi désossée, un gigot raccourci, un demi-collier, un rôti de selle, six côtes découvertes, six à huit côtes premières, trois côtes filets doubles, une tranche de foie, un cœur ou deux rognons et 1 à 2 paquets de merguez pur agneau.
Il représente environ un lot d'un demi-agneau soit de 5 à 7 kg de viande.
- Le conditionnement de l'agneau est sous vide, étiqueté avec le poids, le nom du morceau et la date limite de consommation. Le volume est équivalent à 2 boîtes de chaussures.

Conditions :

L'agneau Charmois est proposé à 17,20 €/kg.

A la signature du contrat, un acompte de 50€ par colis est demandé. Le nombre de colis est libre.
Le solde est réglé à la livraison.

Si vous êtes intéressés, merci de remplir le tableau de ci-dessous :

	Agneau
	Nbre de colis
Total colis commandés	
Acompte (50 €/colis)	

L'adhésion à l'AMAP de 6 € est obligatoire.

Contrat et Paiement :

Le contrat, signé en 2 exemplaires, et les chèques sont à donner ou à envoyer à la référente.

Nathalie BECQUARD

07 88 41 01 85

nathalie.b49@orange.fr

12 bis rue du Cdt Bory

49100 Angers

Résiliation :

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes, prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait-le

Signature du producteur :

Signature du « consom'acteur » :